

# ÉDUCATION CANINE

**BALADES COLLECTIVES  
GRATUITES**

**TOUS  
LES JEUDIS**

**10H-12H  
PARC MÉRIC**



**PHILIPPE SAUREL**  
MAIRE DE MONTPELLIER  
PRÉSIDENT DE LA MÉTROPOLE



# ÉDUCATION CANINE

## BALADES COLLECTIVES GRATUITES

Vous souhaitez partager un moment privilégié avec votre chien, avoir l'opportunité de socialiser votre animal par la rencontre d'autres chiens et travailler son comportement pour respecter les règles élémentaires :

**Inscrivez-vous sur [montpellier.fr](http://montpellier.fr) aux balades collectives gratuites**, organisée par la Ville de Montpellier, encadrées par un éducateur canin diplômé.

**Tous les jeudis de 10h à 12h au parc Méric (634 rue de Ferran).**

### Le saviez-vous ?



Pour vous aider, la Ville de Montpellier met à votre disposition gratuitement *Le guide pratique de l'animal en ville* et *Le guide réglementaire de l'animal en ville*.

#### **Outils d'accompagnement et de conseils :**

Ils sont disponibles sur [montpellier.fr](http://montpellier.fr) ou au Service surveillance de la voie publique et de l'environnement urbain

**8, bd Louis Blanc**

**Tél. 04 99 58 80 21 ou 04 99 58 80 25**

**Ouvert de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30**